



Informations Municipales n°18 : dernière avant les élections municipales

Septembre 2025

Chères Boulangeoises, Chers Boulangeois,



Repas et colis des Aînés : rappel

Le traditionnel repas des Aînés aura lieu le dimanche 12 octobre 2025 à 12h à l'Espace Riom. Animé par Laurence Barbazange.

 Toutes les personnes de 65 ans et plus sont invitées.

Uniquement les boulangeois de 70 ans et plus, ne pouvant pas assister au repas des Aînés peuvent s'inscrire pour recevoir un colis festif en fin d'année.

Inscription en mairie avant le 27 septembre 2025 à l'aide du bulletin ci-dessous.

Bulletin d'inscription : Repas des Aînés ou colis de fin d'année 2025

☐ J'ai 65 ans et plus et je souhaite participer au repas du dimanche 12 octobre 2025.

☐ J'ai 70 ans et plus, je ne peux pas participer au repas et souhaite recevoir un colis de fin d'année.

NOM : PRÉNOM :

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE : 57655 BOULANGE

TEL: MAIL:



La rentrée scolaire

La rentrée marque toujours un moment particulier pour notre commune. Après la pause estivale, les écoliers ont retrouvé le chemin de l'école, avec l'enthousiasme de retrouver leurs camarades et la curiosité de découvrir de nouveaux apprentissages. La municipalité tient à adresser ses vœux de réussite à tous les élèves, du plus petit au plus grand, ainsi qu'à l'équipe enseignante et aux personnels qui les accompagnent au quotidien. Nous remercions également les familles pour leur confiance et leur implication, elles contribuent à la réussite éducative et au bien-être des enfants.

Que cette année scolaire soit riche en découvertes, en projets partagés et en moments de convivialité !



Ramassage des feuilles et prévention routière

Avec l'arrivée de l'automne, les feuilles mortes tapissent nos rues et nos trottoirs. Leur ramassage est essentiel pour préserver la propreté et la sécurité de nos espaces publics. Nous invitons les riverains à participer à cet entretien en balayant devant leur domicile et en déposant les feuilles dans les sacs.

Nous rappelons également que les feuilles accumulées peuvent rendre les chaussées glissantes, en particulier par temps de pluie ou de brouillard. La prudence est donc de mise, tant pour les automobilistes que pour les piétons et les cyclistes. En adoptant ensemble ces gestes simples, nous contribuons à garder notre commune agréable et sécurisée pour tous.



Élections municipales 2026

Événement	Date
 1er tour	Dimanche 15 mars 2026
 2nd tour	Dimanche 22 mars 2026
 Décret du Conseil des ministres	27 août 2025
 Date limite d'inscription / mise à jour des listes	Vendredi 6 février 2026

À savoir

-  **Les citoyens étrangers issus de l'Union Européenne résidants en France peuvent voter aux élections municipales s'ils sont inscrits sur les listes électorales.**
-  En cas de déménagement récent, pensez à mettre à jour votre situation électorale sans attendre.
-  L'inscription ou la régularisation peut se faire :
 - En ligne via www.service-public.fr
 -  **En mairie**

 **Rappel important :** Votre inscription doit être à jour avant le 6 février 2026 pour pouvoir voter aux élections municipales.

 **Vérifiez votre situation dès maintenant!**



Les ateliers numériques organisés par MOSELLE FIBRE reviennent.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la population aux outils numériques, **MOSELLE FIBRE** a d'ores et déjà pu organiser, depuis 2022, à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette, près de 170 ateliers et a permis d'accompagner plus de 610 personnes.

Inscriptions gratuites sur moselle-fibre.fr ou au 03 54 48 81 16. Les thèmes proposés aux habitants pour ce 8^{ème} cycle sont les suivants :

COMMUNES	LIEUX DES ATELIERS	DATES	THÈMES
AUDUN-LE-TICHE	MJC 31 rue du Général Leclerc	jeu. 09 oct de 10h à 12h	Utiliser un clavier et une souris
		jeu. 09 oct de 14h à 16h	Faire des démarches en ligne
		mer. 03 déc de 10h à 12h	Utiliser une boîte mail
		mer. 03 déc de 14h à 16h	Découvrir l'intelligence artificielle
AUMETZ	Mairie 6 Place de l'Hôtel de Ville	ven. 31 oct de 10h à 12h	Utiliser une boîte mail
		ven. 31 oct de 14h à 16h	Utiliser son téléphone portable
BOULANGE	École primaire 3 rue des Écoles	mer. 08 oct de 14h à 16h	Utiliser une boîte mail
		mer. 05 nov de 14h à 16h	Utiliser son téléphone portable
OTTANGE	Mairie 39 rue Principale	mer. 08 oct de 10h à 12h	Naviguer en toute sécurité
		mer. 05 nov de 10h à 12h	Se repérer sur son ordinateur
RÉDANGE	École 12 rue De Gaulle	mer. 22 oct de 10h à 12h	Faire des démarches en ligne
RUSSANGE	Mairie 26 rue Jean Moulin	jeu. 23 oct de 10h à 12h	Naviguer en toute sécurité
		jeu. 23 oct de 14h à 16h	Se repérer sur son ordinateur
THIL	Mairie Place du 8 mai 1945	mer. 22 oct de 14h à 16h	Naviguer en toute sécurité
VILLERUPT	Mairie 5 Avenue Albert Lebrun	mar. 23 sept de 10h à 12h	Utiliser un clavier et une souris
		mar. 23 sept de 14h à 16h	Découvrir l'intelligence artificielle
		jeu. 13 nov de 10h à 12h	Utiliser son téléphone portable
		jeu. 13 nov de 14h à 16h	Se repérer sur son ordinateur



Stop aux dépôts sauvages

Les dépôts sauvages, ainsi que les dépôts laissés à côté des conteneurs de collecte spécifique, sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €. Certaines personnes en ont déjà fait les frais. Une délibération du conseil municipal a été adoptée pour lutter contre ces actes d'incivilité.

Il est inadmissible que nos agents des services techniques soient contraints de charger chaque semaine quatre camions (deux le lundi et deux le vendredi) remplis de déchets abandonnés par des particuliers en divers points de la commune.

👉 Rappelons que l'enlèvement de ces déchets est facturé à la commune par la CCPHVA, dans le cadre de la taxe sur les ordures ménagères... et donc supporté par l'ensemble de la population.



Taille des arbres et haies



Entretien des abords de propriété

La période actuelle est favorable à la taille des arbres et haies.

Lorsque la végétation dépasse sur le domaine public, elle peut gêner la circulation des piétons et l'entretien des trottoirs.

Rappel réglementaire

Il appartient à chaque propriétaire de veiller à la taille régulière de la végétation de sa parcelle afin de maintenir le passage libre et sécurisé.

Merci de votre coopération

Cet entretien contribue au bon usage de l'espace public et au confort de tous les usagers.



Travaux d'aménagement

Ancien cimetière (proche de la mairie)

Les allées du cimetière, très abîmées, ont été récemment rénovées afin de faciliter l'accès et d'améliorer la sécurité de tous.

Pour préserver la propreté et la dignité de ce lieu de recueillement, les familles titulaires d'une concession sont invitées à restaurer, si nécessaire, les tombes endommagées et à veiller à l'entretien (désherbage notamment) de leurs abords. Merci à chacune et chacun pour leur contribution au respect de ce lieu.

Stationnement devant la mairie

De nouveaux aménagements de stationnement ont été réalisés autour de la mairie, avec notamment la création d'une place réservée aux personnes à mobilité réduite, située au plus proche du bâtiment et de l'ascenseur. Nous rappelons qu'il est important de laisser cette place accessible aux véhicules disposant du macaron réglementaire.